

ELLYE
—
ENSEMBLE LEUCEMIE LYMPHOMES ESPOIR
Association

1 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX
75010 PARIS

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTÉES**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Ce rapport contient 2 pages

ELLYE - ENSEMBLE LEUCEMIE LYMPHOMES ESPOIR

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 1 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX - 75010 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions des exercices antérieurs non soumises à l'approbation de l'organe délibérant lors d'une précédente réunion.

Nous avons été avisés des conventions suivantes, passées au cours de l'exercice précédent clos au 31/12/2020 et qui n'ont pas été soumises à l'approbation de l'organe délibérant statuant sur les comptes.

Convention entre la société LINUENSUD représentée par Monsieur Jean-François FALOVIEZ et l'association ELLYE.

- Nature des prestations : intervention autour des cinq axes suivants :
 - o émergence de bénévoles en région et structuration ;
 - o Mise en place d'un outil de communication interne ;
 - o Mise en place d'une solution informatique pérenne ;
 - o Définition et recherche du profil nécessaire au bon fonctionnement de FLE
 - o Coordination des sous-traitants concernés par la plateforme FLE/LYSA.

- Le montant des prestations facturées à l'association s'élève à :
 - o 16.924 € ttc au titre de l'exercice 2020 ;
 - o 23.022 € ttc au titre de l'exercice 2021.

Fait à Amiens, le 26 avril 2022

ESS EXPERTISE



Valentin DUTOTE
Commissaire aux Comptes
Associé